



Déclaration Liminaire CSAL du 12 décembre 2023

M. Le Président du CSAL,

À l'approche des fêtes de fin d'année, et en période de disette pour les agents, la CGT Finances Publiques 33 souhaite vous interpeller sur le pouvoir d'achat et la mascarade des négociations indemnitaires : quelques miettes de points d'indice qui traduisent le mépris pour le travail quotidien et l'implication de l'ensemble des personnels de la DGFIP. Rappelons qu'à cela s'ajoute l'exclusion de près de 80 % des agents de la prime GMBI. Vous voulez rendre la DGFIP attractive ? Les campagnes de communications ne suffiront pas sans offrir une rémunération décente et de réelles possibilités d'évolution professionnelle.

Et que dire des conditions de travail des agents ?

La Direction Générale peut bien s'enorgueillir de vouloir offrir des espaces de travail modernes aux agents. Offrir des conditions de travail décentes aux agents commence par leur permettre de travailler dans des locaux chauffés, climatisés et en bon état.

La priorité est bien là !

Cette année encore en Gironde dès les 1^{ers} froids, nombre de services se sont retrouvés sans chauffage.

Et une fois de plus, la CGT Finances Publiques 33 a dû intervenir face au manque d'initiative et de réactivité des chefs de service qui ne proposent pas spontanément à minima à leurs agents de télétravailler plutôt que de rester dans des locaux où les températures ont pu descendre jusqu'à 10°.

La CGT Finances Publiques 33 ne compte plus le nombre d'années depuis lesquelles cette situation perdure.

À côté de ça à l'antenne de la Trésorerie Hospitalière à Libourne, alors que le plafond s'est effondré, les agents ont dû menacer d'exercer leur droit de retrait pour que la situation soit prise en compte !

Pour la CGT Finances Publiques 33, il est grand temps de faire un bilan général de l'état des services (chauffage, climatisation, structures) et d'offrir des conditions de travail décentes aux agents.

Comme si tout cela n'était déjà pas suffisant, la terreur règne dans certains services et nous avons eu la surprise de découvrir que certains agents se voient soumis à des astreintes pour pouvoir bénéficier de leur droit à congés.

Tout devient permis, les agents corvéables à merci et ce dans la plus pure illégalité !

Nous vous rappelons que le management à la France Télécom a fait les preuves de son inefficacité mis à part à conduire à des drames humains.

La CGT Finances Publiques 33 vous rappelle Mr Le président du CSAL qu'à ce titre votre responsabilité peut être engagée.

La CGT Finances Publiques 33 a toujours été force de proposition pour l'amélioration des conditions de travail des agents.

Face au manque criant de personnel dans les services, donner envie d'intégrer la DGFIP, c'est offrir un salaire et des conditions de travail décentes.

Concernant les pseudo négociations indemnitaires en cours, la CGT Finances Publiques 33 réaffirme ses revendications, à savoir :

- la revalorisation à 200 € mensuels avec application du taux normal de pension civile de l'Indemnité Mensuelle de Technicité ;
- l'attribution de 40 points d'ACF supplémentaires pour l'ensemble des personnels ;
- la revalorisation de la prime de rendement ;
- le refus de tout dispositif de rémunération au mérite, y compris pour les cadres intermédiaires ;
- la revalorisation à 50 € mensuels et le déplafonnement de l'allocation journalière forfaitaire de télétravail ;
- la revalorisation substantielle des remboursements de frais ;
- l'adaptation des ACF expertise, sujétions ou encadrement au regard de l'évolution des structures et des structures et des missions exercées par les agents de la DGFIP.
- une indemnité de résidence pour les agents de Gironde